

Cher Ancien,

Les nouveaux statuts ci-joint ont été rédigés en vue d'actualiser les statuts actuels. Ils seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Mai 2013. Les deux statuts sont en pièces jointes.

Les commentaires ci-dessous présentent les principales modifications :

### **Siège**

Le souhait était de pouvoir conserver le siège à l'Abbaye-Ecole, cette facilité nous a été refusée dans un souci de ne pas faire de précédent. Nous avons eu le même refus auprès de la Mairie de Sorèze qui ne le souhaite pas, elle aussi, comme cela se faisait couramment auparavant. La mairie refuse toute demande des associations en raison des règles de légalité notamment en ce qui concerne la justification de l'intérêt communal.

Nous recherchons donc un(e) ancien(ne) élève domicilié(e) à Sorèze qui accepterait que le siège de l'association soit à son domicile. En effet il est important que le siège de l'association reste sur la commune de Sorèze.

### **Composition**

Le conseil pense que pour perpétuer l'existence de l'association et lui donner un objectif plus général, il convient d'admettre dans l'association les descendants et amis des anciens élèves, sous certaines conditions. Nous avons beaucoup de demandes dans ce sens.

### **Objet**

Il a été actualisé et étendu à des dimensions humaines et sociales en insistant sur la mémoire du lieu.

### **Composition du Conseil**

Contrairement à ce qui était envisagé, le conseil n'a pas souhaité, pour le moment, augmenter le nombre de ses membres, donnant la priorité, dans un premier temps en la mise en place et l'animation des délégués régionaux prévus à l'article 5.

Les anciens Présidents restent Présidents d'honneur mais ne sont plus membres de droit du Conseil d'Administration.

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur sera présenté à une prochaine assemblée générale.

A Sorèze le 29 Avril 2013

**Le Conseil d'Administration**

NB : Il est rappelé que pour pouvoir voter lors de l'assemblée générale il faut avoir acquitté la cotisation de l'année en cours.